

Neuilly-sur-Seine, le 6 JUN 2011



NEUILLY-SUR-SEINE

**QUARTIER LONGCHAMP
COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE
DU SAMEDI 28 MAI 2011**

Le Maire

Soucieux d'être plus proche des préoccupations des Neulléens, j'ai souhaité aller à leur rencontre le vendredi ou le samedi matin au rythme de deux visites par mois.

Afin d'aborder avec vous les différents sujets de vie quotidienne qui vous tiennent à cœur et faire le point sur les problèmes soulevés et projets évoqués lors de ma précédente visite du 13 mars 2010, j'ai entrepris une nouvelle visite du quartier Longchamp le 28 mai dernier.

Ce rendez-vous m'a ainsi permis de dialoguer avec de nombreux habitants du quartier sur différents sujets parmi lesquels :

VIDEOPROTECTION

Très rapidement après ma prise de fonction, j'ai mobilisé un groupe de travail sur la vidéoprotection avec les différents services de Police, le Conseil Général et le tissu associatif. Un cabinet conseil a été retenu pour travailler sur des propositions de localisation des caméras et a rendu ses conclusions en décembre dernier. Une carte des implantations a donc été étudiée en liaison avec les équipes de polices nationale et municipale. Le groupe de travail ayant finalisé le dispositif à mettre en place, une procédure de mise en concurrence permettra de retenir une entreprise pour une mise en service des premières caméras au 1^{er} trimestre 2012. Pour lutter contre la criminalité « importée » celles-ci seront implantées autour des points d'entrées/sorties de Neuilly ainsi que dans les principales zones de passage, notamment commerçantes.

CIRCULATION DES DEUX-ROUES

Plusieurs riverains m'ont fait part du sentiment d'insécurité qu'occasionne la présence croissante de vélos et de deux roues motorisés sur les trottoirs de la Ville. Des panneaux mobiles, rappelant l'interdiction pour les cycles de circuler sur les trottoirs, tournent régulièrement sur différents axes de la commune. La présence de ces panneaux permet une meilleure verbalisation des contrevenants (135 € pour la circulation des vélos et deux-roues motorisés hors de la chaussée), tout en faisant preuve de discernement pour les enfants.

Décidé à renforcer la sécurité des piétons dans les rues de la Ville, je rappelle par ailleurs l'attention de nos concitoyens sur la nécessité de respecter des règles de bonne conduite sur le domaine public, par le biais d'une nouvelle campagne d'information et de sensibilisation auprès des propriétaires de scooters et motos. Ainsi depuis le mois d'avril, la Police Municipale dépose un PV d'alerte, au dos duquel se trouve un plan des parcs deux roues (motos et vélos), sur les scooters et motos stationnant dans un périmètre de 50 mètres en dehors d'une aire de stationnement deux roues. Après plusieurs semaines d'information les Polices Municipale et Nationale procèdent à de véritables verbalisations (35 € avec mise en fourrière possible) afin d'appliquer la loi. Parallèlement à cette campagne d'information et de sensibilisation, nous continuons à développer l'installation d'aires de stationnement motos et vélos sur l'ensemble de la ville (1058 places à ce jour).

PROJET DU PARKING MADRID

Afin de trouver une solution à la saturation du stationnement, de jour comme de nuit, dans le quartier et d'anticiper la diminution du nombre de places en surface sur l'avenue Charles de Gaulle, à moyen terme avec le projet d'enfouissement de la RN13, j'ai souhaité créer un nouveau parking souterrain d'environ 450 places à Neuilly, avenue de Madrid. La création de ce parking sera accompagnée d'une revégétalisation en surface, comme cela a été le cas avenue du Roule. Une consultation d'entreprises est actuellement en cours et les travaux devraient, quant à eux, débiter en 2012. J'organiserai une réunion publique afin de présenter le projet plus en détail aux riverains. En attendant je vous invite à prendre connaissance de la présentation de principe du projet qui avait eu lieu le 20 octobre dernier, sur le site Internet de la Ville : www.ville-neuillysurseine.fr (La Mairie / Les projets / Parking de l'avenue de Madrid). La forme du parking et ses accès seront retenus à l'issue de la consultation. En effet les entreprises doivent faire des propositions financières mais également des propositions d'aménagement du parking.

PROJET TENNIS SAINT-JAMES

Certains habitants du quartier m'ont interrogé sur un éventuel projet de construction en lieu et place des tennis Saint-James. Comme je l'ai indiqué dans « La Lettre du Maire » du mois de mai, il n'y a pas à ce jour de « nouveau projet » sur ces tennis. Concomitamment à la prochaine phase de réalisation de son Plan Local d'Urbanisme, la Ville relancera une réflexion sur 3 points : l'optimisation de l'espace sportif existant, l'acquisition du terrain reliant le parc actuel à la rue de Longchamp et la nature des constructions possibles.

PARC SAINT-JAMES

Plusieurs riverains m'ont fait part de leur volonté de pouvoir accéder, depuis la rue de Longchamp, au parc Saint-James, dont l'entrée principale se trouve avenue de Madrid. Ce point est à l'ordre du jour d'une rencontre prévue début juin avec les services du Conseil Général. En effet, je souhaite qu'un passage puisse être créé entre le collège Théophile Gautier et le parc, garantissant ainsi à tous les habitants du quartier de pouvoir rejoindre cet espace vert sans réaliser de détour. Je ne manquerai pas de vous tenir informés des évolutions de ce projet dans une prochaine parution municipale.

PROBLEMES DE DISTRIBUTION DU COURRIER

Alerté par des particuliers, des commerçants et des entreprises sur les problèmes de réception du courrier (courrier tardif ou jamais reçu), j'avais rencontré, il y a un an, le directeur de la Poste de Neuilly, le directeur départemental de la Poste puis saisi le Président, afin d'examiner avec eux des solutions permettant de résoudre ces dysfonctionnements. Différentes mesures ont ainsi été mises en place pour améliorer la qualité du service (contrôle systématique des dépôts relais, diagnostic de l'implantation des boîtes aux lettres, etc.). Le centre de tri, commun à Neuilly et aux communes voisines, sera de plus bientôt automatisé, permettant ainsi une optimisation de la distribution du courrier. Un numéro est par ailleurs à votre disposition pour signaler tout dysfonctionnement ou demander une nouvelle présentation de lettre recommandée, il s'agit du 3631 (appel non surtaxé).

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidents dans le quartier Longchamp.

J'ai expressément demandé aux différents services concernés par les dossiers évoqués lors de la visite, d'en assurer un suivi tout particulier, dans le légitime souci d'apporter des réponses satisfaisantes, dès lors que cela sera possible.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Jean-Christophe FROMANTIN
Conseiller Général des Hauts-de-Seine